



Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans les Caisses d'Épargne

Sud Caisse d'Épargne, 24 Bd de l'Hôpital, 75005 PARIS

Sud Caisse d'Épargne d'Alsace 1 route du Rhin 67100 STRASBOURG

7 avenue de la République 68000 COLMAR

adresse de messagerie : contact@sudcea.org

☎ : 06 83 33 27 81 – Site Internet : www.sudcea.org

Solidaires Union
syndicale

Strasbourg, le 11 Octobre 2011

De petites avancées et une grosse provoc

Le 07 octobre s'est tenue la première réunion de négociations locales après la rentrée.

L'ordre du jour portait sur la mise en place d'un PERCO retraite et les mesures pour l'emploi des séniors.

Le PERCO (plan d'épargne collectif)

Ce dispositif peut permettre aux salariés de se constituer un complément de retraite grâce à des versements volontaires et à l'abondement de l'employeur. A ce jour, la direction se dit favorable à un versement unique de départ, limité aux seuls salariés effectuant eux même un versement.

La direction ne s'est toutefois pas avancée quant au montant de ce versement. La poursuite des discussions à été reportée dans l'attente de l'aboutissement des discussions d'un éventuel PERCO au niveau du groupe.

Pour SUD, une véritable volonté d'aider à la préparation de la retraite au travers d'un PERCO, doit bénéficier à l'ensemble des salariés, et non seulement à celles et ceux qui disposent des moyens financiers adéquats.

Aussi, nous revendiquons un versement patronal de départ pour TOUS les salariés et un abondement sur les versements ultérieurs.

L'emploi des séniors

N'ayant trouvé aucun signataire à son projet d'accord en 2009, la direction avait mis en place un plan unilatéral, pour échapper aux pénalités financières fixées par la loi.

Le bilan plus que mitigé qu'elle a dressé n'a rien de surprenant dans la mesure où le plan d'action n'était qu'une coquille vide, très éloignée des attentes des salariés concernés.

Pour notre part, nous avons conditionné notre accord en 2009 à trois points essentiels :

- L'amélioration des conditions de travail, notamment par la création d'emplois dédiés et adaptés,
- Un aménagement des fins de carrières, par le développement du temps partiel aidé et l'aménagement d'horaires,
- La transmission du savoir et des compétences et la mise en place du tutorat avec des moyens dignes de ce nom.

Aujourd'hui, la direction semble prête à prendre à son compte l'accès au temps partiel pour les séniors.

Reste à voir les conditions d'accès et la population concernée.

Mais elle peut et doit aller plus loin.....

La grosse provoc

La réunion s'est terminée par une provocation sans précédent.

En effet, la direction s'est aventurée sur un terrain glissant, en abordant, certes avec prudence, la question des salariés considérés « en difficulté » dans leur métier.

En clair, elle cherche des partenaires syndicaux pour convenir des modalités pour « se débarrasser » de celles et ceux qu'elle considère comme décalés par rapport aux résultats qu'elle impose elle-même.

Cela en dit long sur l'état d'esprit de nos dirigeants qui se réduit à presser le citron aussi longtemps qu'il donne du jus, puis à le jeter !

Pour SUD, la direction se doit de mettre en place des conditions de travail supportables par toutes les catégories de personnel et de s'adapter aux êtres humains et à leurs difficultés. C'est même sa responsabilité pénale qui est engagée.

Qu'elle ne compte pas sur SUD pour collaborer à cette démarche, bien au contraire.

Le bureau Sud

Jean Feuz, Aurélie Finance, Martine Heil, Bernard Meyer,
Elisabeth Schwob, Raoul Seiler, Philippe Spindler